



Services Techniques

N° Tél : 01 69 49 77 00

N/Réf : NDA/DM/CB

DECISION N° 97- 125

OBJET : Signature d'un contrat de location d'un appartement communal sis 75 Rue Charles de Gaulle à YERRES au profit de Monsieur Yves NONIN.

Le Maire de la Commune de YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22

VU la loi n° 96.142 du 21 février 1996, article 12, alinéa 1,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de YERRES en date du 29 Juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 222-20 du Code des Communes,

VU la demande présentée par Monsieur Yves NONIN,

CONSIDERANT qu'il convient d'établir un contrat de location à compter du 1er Octobre 1997 au profit de Monsieur Yves NONIN, qui devra s'acquitter d'un loyer mensuel de 500 Francs.

- DECIDE -

Article 1er : Monsieur le maire accepte de signer la contrat de location pour l'appartement communal sis 75 rue Charles de Gaulle à YERRES au profit de Monsieur Yves NONIN, à compter du 1er Octobre 1997.

Article 2 : Cette location est consentie moyennant une redevance mensuelle de 500 Francs (cinq cent francs). L'eau, le gaz, l'électricité et le chauffage seront à la charge du locataire.

Article 3 : Les recettes découlant de cette location seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, Fonction 0, sous fonction 01, article 7521.



Article 4 : La présente décision ainsi que le contrat de location seront inscrits au registre des actes de la Mairie et adressés à Monsieur le Sous-Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry et à Madame le Receveur Municipal.

Fait à YERRES le, 7 Octobre 1997



Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT - AIGNAN

